



Édito

Chères Lapanaises et chers Lapanais,

Décembre est là. Avec ses joies, ses émotions et ses moments de tendresse et de partage qui seront les bienvenus dans ce présent qui s'oppose à la grisaille du monde. Car oui, les menaces extérieures assombrissent nos pensées et nos cœurs.

Comme chaque année, nous profitons pleinement des animations proposées tout au long de ce mois de fête. Avec plaisir, les enfants ont ri et ont eu pleins de joie lors du spectacle de magie. Notre repas de fin d'année a été fortement apprécié.

Pour la première année, nous nous sommes mobilisés pour une journée festive et culturelle au profit de l'AFM-TELETHON avec la participation de la Municipalité, Sam Anim', l'Association Locale Culturelle et Sportive de Lapan, le Restaurant « Comme Chez Mémé » et les Amis Jacques Cœur. Merci à tous les bénévoles qui ont permis de réaliser cette journée et en faire une réussite.

Comme chaque année, chacun d'entre nous profitera des fêtes de fin d'année, avec amusement, union et émotion, petits et grands, qu'ils soient simplement un instant de partage autour d'un repas ou bien lors de la traditionnelle distribution de cadeaux de Noël.

Mais peut-être que cette année, un peu plus que les autres années, nous profiterons simplement de l'instant présent, sans fioriture, sans excès en tout genre, heureux de connaître ces joies, heureux de la partager le cœur sur la main.

Vous pouvez d'ores et déjà noter les vœux du Maire, le vendredi 19 janvier 2024 à 19 heures.

En attendant, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une belle solidarité entre nous.

Avec mon dévouement,
Annie RADUGÉ - Maire de Lapan

Fermeture du secrétariat de la mairie du 22 décembre au 7 janvier inclus.



Décorations de Noël sur la place du village

MAIRIE

02 48 68 90 28
mairie@lapan.fr
www.lapan.fr
Lundi et jeudi
de 9h à 16h
48 route de la vallée du Cher 18340 Lapan



SALLE POLYVALENTE

13 chemin de la Fontenille 18340 Lapan

VOS ELUS

Annie RADUGÉ, Maire - 06 74 72 14 17
Jérémy DUPIN, 1^{er} adjoint - 07 52 03 41 03
Valérie CHARLES, 2^{ème} adjointe - 07 78 11 61 36
Marie-Claude LADANNE, 3^{ème} adjointe - 06 44 99 55 59

En cas de besoin

GENDARMERIE

Levet - 02 48 66 66 15
Châteauneuf sur Cher - 02 48 62 01 91
Dun sur Auron - 02 48 66 64 95

SECOURS

Samu - 15
Pompier - 18
Police - 17
Appels d'urgence - 112

SANTÉ

SOS Médecin - 02 48 23 33 33
Pharmacie de garde - 3237
Centre antipoison - 02 41 48 21 21
Centre Hospitalier de Bourges - 02 48 48 48 48
Enfance maltraitée - 119

DÉCHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie Venesmes - 02 48 60 03 91
SMIRTOM - 02 48 60 66 89

INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de communes - 02 48 60 42 74
SMEACL - 02 48 68 00 25

Sommaire

AGIR	p.2-3
Le Conseil a décidé	
Détériorations en tout genre	
Espaces verts	
Assainissement	
Travaux salle polyvalente	
PRÉPARER	p.4
Restaurant	
Bâche incendie	
Eaux pluviales	
VIVRE ENSEMBLE	p.5-7
Course cycliste	
Repas républicain	
Remise de lots	
Pétanque	
Crêpes et jeux	
Commémoration	
Ateliers numériques	
Repas de fin d'année	
Nos joies - Nos peines	
Noël des enfants	
Téléthon	
INFORMER	p.8-11
Infos intercommunales	
Syndicat d'Eau	
Pour votre sécurité	
Bilan Office de Tourisme	
BOUGER	p.12
Agenda	
Votre avis compte	

Agir

Le Conseil a décidé

Décisions du 15 septembre 2022 :

- Adoptées à l'unanimité :
 - Participation aux frais de fonctionnement Lunery : année scolaire 2022/2023.
 - ONF - Coupe de bois n°5.
 - Fonds de solidarité logement 2023.
 - Demande de subvention Union Aérienne de Châteauneuf sur Cher.
 - Convention de partenariat avec la SAFER.
 - Renouvellement cours de Gym volontaire 2023/2024.
 - Création d'un emploi à temps non complet.

Décisions du 8 décembre 2023 :

- Adoptées à l'unanimité :
 - Fixation du prix de vente de stère de bois pour l'exploitation de la parcelle n°5 de la Forêt Communale.
 - Participation aux frais de fonctionnement Saint Florent sur Cher : année scolaire 2022/2023.
 - Participation aux frais de fonctionnement Arçay : année scolaire 2023/2024.
 - Tarifs communaux 2024 : salle polyvalente, règlement et convention d'utilisation.
 - Tarifs communaux 2024 : cimetière et règlement.
 - Loi APER (Accélération de la Production d'Energies Renouvelables).
- Défavorable (1 voix pour, 8 voix contre) :
 - Modification des statuts du Syndicat Mixte Eau et Assainissement Châteauneuf Lapan (SMEACL).
- Défavorable :
 - Subvention : projet de création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) à Vallenay.
 - Subvention : société des courses hippique de Lignières - proposition d'un partenariat annuel avec la commune.



Les comptes-rendus sont consultables en Mairie.

Détériorations en tout genre

Force est de constater que de nombreux actes d'incivilités ont lieu sur notre commune. En voici quelques malheureux exemples qui se sont produits ces derniers mois.



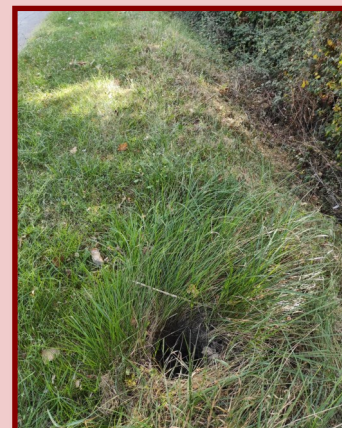
Arrachage de plantation en sortie de village en direction de Châteauneuf sur Cher.



Détérioration de la pancarte de la boîte à livres.



Dépôt de déchets au cimetière.



Arrachage des bornes de signalisation. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

La poignée du portail du cimetière a été retrouvée cassée et de nombreux déchets sont également déposés très régulièrement sur la commune.

Il est dommage de devoir passer du temps et de l'argent à réparer ce qui est détérioré.

Espaces verts

La Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher a la compétence Espaces Verts sur notre territoire. Les actions réalisées sont planifiées en collaboration avec la commune.

Si toutefois vous avez des demandes, des remarques ou des suggestions à ce sujet, merci de solliciter la Mairie et non d'interpeller les agents intervenants.

Merci pour votre compréhension.

Assainissement

Les travaux d'assainissement ont été réalisés au restaurant « Comme chez Mémé ». Une micro station a été installée sur le côté du bâtiment et l'ancien système a été rebouché sur la terrasse devant le restaurant.



Travaux salle polyvalente

La salle polyvalente de la commune, qui accueille régulièrement des manifestations culturelles, sportives et associatives, a bénéficié de travaux de rénovation. Le projet, porté par la municipalité, vise à améliorer le confort et à réduire les dépenses énergétiques. Les travaux ont eu lieu du 6 au 17 novembre.

Les fenêtres de toit ont été condamnées. Cette opération a permis de créer un faux-plafond isolant, qui réduira les pertes de chaleur et le bruit. Elle a permis également d'installer un nouveau système d'éclairage, plus performant et plus économique.

Hors étude thermique, le montant des travaux s'élève à 19 183,22 € HT subventionnés à 80 %.

En plus de ces travaux d'amélioration énergétique, la vaisselle a été remplacée. 150 assiettes (plates, creuses et desserts) et 150 verres (vin, eau et coupe) de chaque ont été acquis.

La municipalité espère que ces travaux permettront de redonner un nouveau souffle à la salle polyvalente, qui est un lieu de vie et de partage pour les habitants de la commune.



Préparer

Restaurant

Pour répondre à la mise en conformité, des travaux sont prévus dans la cuisine du restaurant « Comme chez Mémé ».

Il s'agit de travaux d'aménagement avec la création d'une cloison et le déplacement de certains équipements.

Après la réalisation de l'assainissement, des sanitaires vont pouvoir être réalisés en vue de la mise en conformité pour les personnes à mobilité réduites.

Bâche incendie

N'ayant pas de bornes incendie Chemin d'Houet, l'installation d'une citerne souple (bâche) en cas d'incendie est à l'étude.

En effet, il n'est pas possible de mettre une borne incendie faute de débit sur cette partie du village.



Exemple d'installation

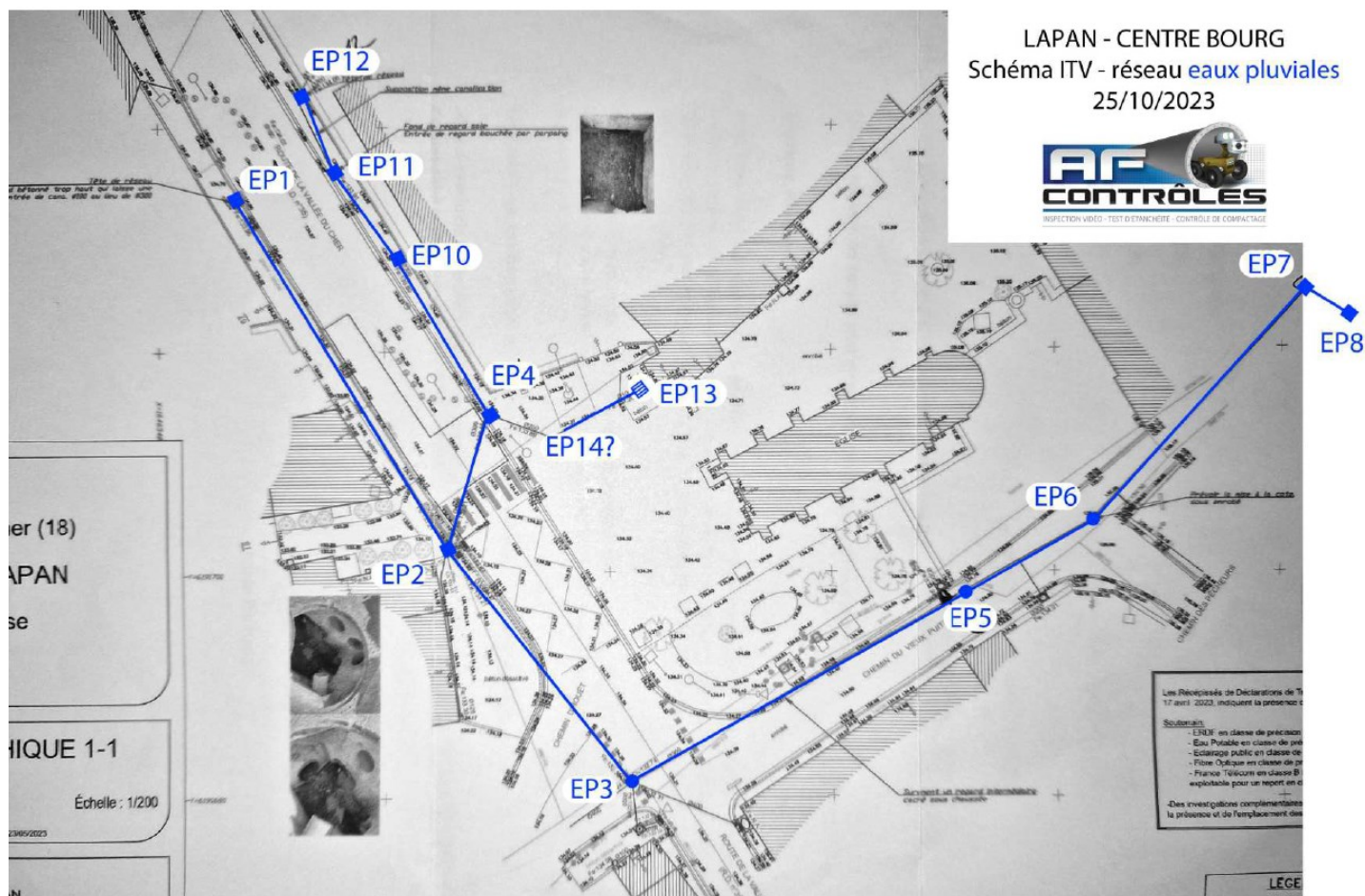
Eaux pluviales

Le passage de caméra a permis de cartographier le réseau d'eaux pluviales du centre bourg.

Cette opération a permis de relever des points à réparer avec un niveau d'urgence plus ou moins élevé.

Ces travaux sont nécessaires car le réseau ne permet plus d'absorber les quantités d'eau que nous avons durant les périodes de pluie.

Un chiffrage est en cours avec Cher Ingénierie des Territoires, agence du Département du Cher.



Vivre ensemble

Course cycliste

Le dimanche 9 juillet, s'est déroulé le Prix de la municipalité organisé par l'UFOLEP. Une centaine de coureurs et coureuses se sont lancés sur nos routes.



Remise de lots

Après avoir parcouru le village durant l'été pour retrouver les photos du concours, le samedi 16 septembre, les participants ont été récompensés par le jury par de nombreux lots.



Repas républicain

Le vendredi 14 juillet 2023, le village a fêté la fête nationale avec un repas républicain, organisé par la mairie et la participation des habitants, de l'ALSCL et le restaurant. Plus de 70 personnes se sont réunies à la salle polyvalente, autour de tables décorées de bleu, blanc et rouge.



Le repas républicain a été un succès, qui a permis aux habitants de partager un moment de convivialité et de fraternité, dans l'esprit du 14 juillet.



Pétanque

Le samedi 16 septembre a également eu lieu, l'après-midi, le traditionnel concours de pétanque organisé par l'ALSCL.



Crêpes et jeux

Le mercredi 25 octobre, la commune a organisé un après-midi intergénérationnel jeux de société et crêpes, à la salle polyvalente. Peu de participants sont venus à cette animation, qui avait pour but de favoriser les échanges et la convivialité entre les habitants.

Pour terminer l'après-midi, des crêpes sucrées, ont été partagées.



Commémoration

Le samedi 11 novembre, la commune a célébré le 105e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Une cérémonie a eu lieu au monument aux morts, en présence du maire, des élus et des habitants.

La cérémonie s'est poursuivie au cimetière, où les tombes des soldats qui y reposent ont également été fleuries. La commémoration s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité, au restaurant « Comme chez Mémé » dans une ambiance de recueillement et de fraternité.



Ateliers numériques

La Mutualité Française propose des séances numériques à destination des séniors. Depuis le mercredi 8 novembre et pendant 8 semaines, 15 habitants se sont inscrits et y participent.

L'atelier, animé par un professionnel, a pour objectif d'initier les participants aux bases de l'informatique, de l'internet et des réseaux sociaux.



Repas de fin d'année

Le repas des aînés est une tradition, qui se déroule en fin d'année. Il permet de renforcer le lien social entre les habitants et de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Le dimanche 26 novembre, près de 60 personnes ont participé à ce repas, organisé par la Municipalité. Le repas a eu lieu au restaurant le Warm'up, situé à Levet, à quelques kilomètres de la commune.

Le repas a été l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un moment de convivialité.



Nos joies

Mariage de Laurence PASDELOUP et Antonio FERREIRA LOPES le 1er juillet 2023.

Félicitations aux mariés

Nos peines

Décès de Raymond LADANNE le 15 octobre 2023 à l'âge de 73 ans.

Décès de Bernard RADUGET, Maire honoraire, le 15 octobre 2023 à l'âge de 93 ans. Il avait été Maire de notre commune de 1970 à 1995.

Sincères condoléances aux familles

Noël des enfants



Le dimanche 3 décembre, la municipalité a organisé le Noël des enfants, avec un spectacle de magie époustouflant, orchestré par le magicien Ludovic GORGES.

Les enfants ont été émerveillés par ses tours de baguettes, de foulards, etc... Certains ont même pu monter sur scène pour aider le magicien.

Après le spectacle, ils ont reçu des cadeaux et ont pu faire des photos avec le Père Noël.

Un goûter a été partagé pour clôturer cette après-midi.



Téléthon

Pour soutenir le téléthon, la commune, l'ALCSL, Sam'Anim et le restaurant « Comme chez Mémé » ont organisé une journée gourmande et musicale le samedi 9 décembre, de 10h à 23h, dans la salle polyvalente.

Au programme : vente de crêpes, de gâteaux et de boissons. Des animations musicales avec Sam'Anim et des animations médiévales avec Les Amis de Jacques Cœurs ont ponctué la journée. Même le Père Noël était présent pour l'occasion.

En soirée un repas avec un pâté aux pommes de terre et une crêpe sucrée était proposé.

Tous les bénéfices ont été reversés à l'Association française contre les myopathies (AFM-Téléthon). Il s'agissait de la première participation de notre commune à cet événement et ce fut une réussite avec 835 € de bénéfices et dons reversés à l'association.



Infos intercommunales

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher

Novembre 2023



Edito du Président

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher,

Les récurrentes évolutions en matière d'organisation territoriale n'ont pas entaché la complémentarité des actions portées par la CDC ABC et celles portées à l'échelon communal. C'est pourquoi je défends au quotidien le renforcement de la solidarité entre nos 18 communes qui doit rester l'épine dorsale de notre politique intercommunale.

Notre ligne conductrice est d'exercer efficacement nos compétences, et elles sont nombreuses, de mener avec ambition une gestion de mutualisation de biens et de moyens tout en s'appuyant sur un maillage territorial fort.

C'est ainsi que notre CDC a su conforter son rôle prégnant d'acteur sur l'ensemble du territoire dans les domaines de l'environnement, du numérique, mais aussi de la culture, du tourisme, du développement économique sans oublier celui de l'enfance-jeunesse.

En effet, grâce à la signature de la « Convention Territoriale Globale » (Ctg) en 2019 en partenariat avec la Caf du Cher, la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire et le Conseil Départemental du Cher et sa reconduction fin 2023 pour cinq nouvelles années, les élus conduisent une véritable politique intercommunale de services à la population dont la priorité a été la nécessité de créer un espace multi-accueil de 18 places.

Ce projet d'intérêt communautaire « ambitieux » va ainsi répondre à une demande des administrés concernant leurs besoins en mode de garde collectif au sein d'une structure professionnalisée. Il est en cours de réalisation, en phase de consultation des entreprises et les travaux seront lancés prochainement dès 2024.

La mutualisation s'est aussi organisée dans le secteur de l'activité touristique par le biais d'une convention de coopération « Destination Sud Berry » entre les offices de tourisme de Berry Grand Sud, Cœur de France, l'office de tourisme de Lignières-en Berry et celui du Dunois constituant alors une synergie des acteurs touristiques du sud du département et impulsant ainsi une dynamique territoriale.

C'est à travers ses multiples compétences que la CDC ABC concourt à la qualité de vie de tous ses habitants.

Mais elle doit également renforcer l'attractivité du territoire sous toute ses formes en investissant dans des équipements structurants et maîtriser son avenir au travers de l'évolution de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Autant de défis qui nous attendent afin de poursuivre le développement de notre territoire, assurer l'accès aux services essentiels, protéger notre cadre de vie et préparer la transition énergétique et environnementale nécessaire face au changement climatique tout en suivant une rigueur budgétaire sans assurer de pression fiscale.

Tels sont les enjeux de demain qui peuvent être relevés par une démarche collective et solidaire entre communes et intercommunalité en fédérant tous les acteurs du territoire.



Enfance jeunesse : Un service en plein essor

La communauté de communes Arnon Boischaut Cher (CDC ABC) en charge de la compétence optionnelle d'action sociale d'intérêt communautaire avec la mise en place de structures pour la petite enfance, l'enfance et de la jeunesse accorde un intérêt majeur à son développement.

Le service enfance jeunesse, en perpétuelle évolution, compte 17 agents (titulaires et contractuels) pour diriger, animer et encadrer les enfants et les jeunes adolescents. 336 familles pour l'année scolaire 2023-2024 ont bénéficié des accueils sur l'ensemble du territoire. L'évolution de la fréquentation dans toutes les structures (périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires) est significative.

Le personnel qualifié et impliqué, les horaires d'ouverture et les activités adaptés aux besoins et aux rythmes des enfants, sont des facteurs moteurs implicites de ces évolutions. Le portail en ligne famille simplifie les démarches des familles pour l'inscription des enfants et le paiement en ligne.

Le club ados avec l'adhésion de nombreux jeunes dès leur intégration au collège se développe grâce aux différentes animations pratiquées.

Des actions en partenariat avec l'espace de vie sociale de Levet sont également régulièrement organisées à des fins sociales et éducatives d'année en année.

Clin d'œil au concours Charolais 2023 à Lignières : Coup de projecteur sur notre territoire et ses richesses

La CDC ABC a soutenu financièrement à hauteur de 5 000 € la manifestation de l'association Charolais Cœur de France lors de son premier Concours National Charolais à La Celle-Condé/Lignières les 8 et 9 septembre 2023.

L'événement a eu lieu sur le site du Pôle du Cheval et de l'Âne. La race Charolaise est la première race bovine de France et d'Europe, l'occasion pour les éleveurs du Cher de mettre en vitrine leur profession et leur élevage.



Communauté de communes Arnon Boischaut Cher
2 rue Brune – 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER
02 48 60 42 74 – contact@comcomabc.fr

<https://www.comcomabc.fr/>



Nouvel équipement au sein des services techniques



Commandé en février 2022 avec un délai de livraison de plus de 18 mois, la CDC ABC s'est dotée d'une nouvelle balayeuse fin septembre 2023. Cette balayeuse de voirie de marque Mathieu a été achetée pour un montant de 183 572 € H.T. financé par un crédit de 120 000 € et par autofinancement. Au service de l'ensemble des communes du territoire, ce nouvel outil sera confié à deux chauffeurs des services techniques de la CDC qui en assureront, également, la maintenance. A noter, un travail considérable de nos équipes techniques contribuant à l'entretien et l'embellissement de nos communes quotidiennement.

Révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunale)

Le PLUi, approuvé en juillet 2021, évolue avec une procédure de modification simplifiée relative à un projet à vocation économique sur la commune de Levet. Cette mise en compatibilité du PLUi est réalisée par le bureau d'étude ATOPIA.

Cette modification simplifiée N°1 portera sur les adaptations réglementaires suivantes :

- Modification du règlement graphique : évolution du zonage UE par la création d'un secteur réglementaire UEr sur la commune de Levet,
- Modification du règlement écrit : création d'un règlement pour le secteur UEr.

Une concertation préalable publique a été mise en place du 25/09/23 au 25/10/2023 auprès des administrés.

Le bilan qui s'en suivra sera soumis au conseil communautaire avant la consultation des personnes publiques associées.

Étude diagnostique d'assainissement collectif en cours

Le marché relatif à une étude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif de la communauté de communes a été attribué à la SAS IMPULSE pour un montant de 157 000 € H.T. Ces études doivent être réalisées tous les 10 ans afin de pouvoir prétendre aux aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. La réunion de lancement de l'étude a eu lieu en juin 2023. Ce diagnostic est nécessaire pour poursuivre nos investissements sur nos infrastructures et maintenir la qualité de nos équipements.

Renouvellement de la Convention Territoriale globale (CTg) pour 5 ans

La CTg a pour objectif non seulement d'accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique globale d'action sociale et familiale (favoriser l'accès aux droits et aux services, encourager la participation des habitants, dynamiser la vie sociale des habitants, améliorer la coordination et l'optimisation de l'offre existante en la rendant plus lisible auprès des familles) mais également de co-construire un projet en y associant les différents acteurs du territoire. Ces domaines d'interventions sont la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap, et l'accompagnement social. La CTg initiale, signée en 2019, est arrivée à échéance en 2022. De nombreuses actions ont déjà été concrétisées, telles que la création d'un relais d'assistantes maternelles, l'ouverture d'un espace de vie sociale à Levet, et d'autres restent en cours de réalisation comme la création d'un multi accueil EAJE (Etablissement Accueil Jeunes Enfants) sur Châteauneuf sur Cher. La continuité de ces actions et les nouveaux enjeux ont été déterminés dans le cadre du renouvellement de cette CTg 2023-2027 pour validation au prochain conseil communautaire et signature avant le 31 décembre 2023.

Destination Sud Berry : Mutualisation de la gestion des offices touristiques



Une convention constitutive de partenariat « Destination Sud Berry- mise en œuvre des actions » a été élaborée et signée en 2022 entre les Offices de Tourisme des communautés de communes de Arnon Boischaux Cher, Berry Grand Sud, Cœur de France et Le Dunois en vue de définir un plan d'actions sur trois ans en coordination avec la stratégie départementale de développement touristique. En 2023, les actions réalisées ont été :

- Création d'une plateforme en ligne de déclaration de la taxe de séjour commune à l'ensemble du territoire corrélée à une harmonisation de cette taxe,
- Création et impression d'un document d'appel en 10 000 exemplaires et d'une carte touristique en 13 000 exemplaires,
- Participation des offices de tourisme en partenariat avec la Route Jacques Cœur au salon du Tourisme à Lyon du 3 au 5 mars 2023,
- Lancement de la saison touristique par une journée avec les prestataires au printemps dernier.

INFORMATIONS UTILES

Enfance Jeunesse : Accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances. Contactez le service Enfance Jeunesse au 02.48.60.42.38 ou consultez notre site internet <http://www.comcomabc.fr/> et la page Facebook de la Comcomabc.

Club Ados : Activités proposées aux jeunes dès le collège, les mercredis et vacances scolaires. Pour tout renseignement, contactez l'animateur jeunesse au 02 48 60 42 38.

Vous souhaitez passer votre BAFA, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contactez le service enfance jeunesse.

Office de tourisme : Le site internet www.lignieresensudberry-tourisme.fr offre un concentré du territoire via des thématiques : agenda, portraits, hébergements, restaurants, découvertes, producteurs etc. Abonnez-vous à la newsletter et aux comptes Facebook : Toby de Lignières et Instagram Lignieres Berry Tourisme pour découvrir les dernières actualités.

Assainissement collectif : Pour toutes questions ou incidents, demande de raccordements, demande de contrôle en cas de vente de votre bien, contactez VEOLIA au 09.69.32.35.29.

Assainissement individuel (non collectif) : Contactez le SMEACL (Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher Lapan) au 02 48 68 00 25

SMEACL

Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif Châteauneuf sur Cher - Lapan

3, Grande Rue
18190 CHATEAUNEUF SUR CHER

Syndicat d'Eau

Depuis 2020, le Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher - Lapan est entré dans une phase d'investissements importants afin de préparer l'avenir.

En lien avec les études patrimoniales entreprises lors des mandatures précédentes, le SMEACL a ainsi déployé ces dernières années de nouveaux débitmètres qui permettent de repérer plus rapidement les fuites sur le réseau.

Grâce à la mobilisation des équipes techniques et le suivi du service administratif le rendement de notre réseau (composé de plus de 320 km de canalisations) est ainsi passé de 73 % à plus de 80 % en trois ans. Le taux dépasse même plus de 90 % sur la partie nord du SMEACL.

Pour faire face aux risques de rupture en période estivale et soulager nos puits existants, notre collectivité a entrepris en 2023 la mise en service d'un troisième forage sur la commune de Lapan pour un investissement global de près de 800 000 € H.T. (études et travaux). Ce chantier, particulièrement structurant pour le territoire, a reçu le soutien de l'Etat, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental du Cher. Ces subventions ont ainsi pu couvrir 80% du projet, aides sans lesquelles il n'aurait pas pu voir le jour. La mise en service de ce forage est prévue au printemps 2024.

Afin également de sécuriser nos approvisionnements en eau, tant en quantité qu'en qualité, le SMEACL entreprendra en 2024 une réflexion sur l'interconnexion des réseaux et poursuivra son plan de renouvellement des canalisations dans le but de pérenniser le service public de l'eau potable sur notre territoire.

Enfin, des travaux de réfection de l'étanchéité seront également entrepris sur le réservoir de Venesmes.

Olivier Charbonnier
Président du SMEACL

Pour votre sécurité


ENEDIS

En cas d'incident sur le réseau électrique, consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750
+ N° de département

 Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune : www.enedis.fr/panne-et-interruption

Office de Tourisme

LES ACTIONS MARQUANTES 2023

1 DESTINATION SUD BERRY, LES ACTIONS CLÉS
 4 Offices de Tourisme pour promouvoir la Destination Sud Berry avec :
 • Un guide et une carte réactualisés
 • La promotion du territoire au salon du tourisme de Lyon
 • Une nouvelle photothèque via un reportage photos de pro
 • Une journée d'échanges avec les pros du tourisme au Pôle du Cheval et de l'Ane

2 UN NOUVEL OUTIL POUR LES HÉBERGEURS
 Ouvrir un meublé de tourisme ? Un gîte ? Un Airbnb ? Une chambre ? L'Office de Tourisme vous épaula dans les démarches à accomplir avant d'accueillir vos premiers clients. Une plateforme simplifiée vous permet de retrouver des données juridiques et déclarer la taxe de séjour.

3 VALORISER LE TERRITOIRE
 Devant le succès de la dernière édition de sets de tables, nous avons renouvelé l'opération avec 25000 sets de tables distribués chez les restaurateurs adhérents à l'Office de Tourisme et les hébergeurs qui en souhaitaient.

4 ANIMER LE TERRITOIRE
 Pour valoriser les chemins de randonnée du territoire, l'équipe a proposé des Echappées à vélo en partenariat avec les producteurs. L'opération sera renouvelée en 2024, vous êtes élus, producteurs, contactez-nous ! Des soirées théâtre dans des lieux insolites et une visite théâtralisée ont su également rassembler.

5 UN REPORTAGE ET +
 1/ Une journaliste spécialisée dans la randonnée a passé 3 jours à sillonner la communauté de communes. Elle a été conquise ! L'article de quelques pages paraîtra au printemps prochain.
 2/ Dans l'édition estivale du Berry, 1/2 page était consacrée aux randonnées du territoire.

6 DES EXPOS
 Chaque mois, un artiste du coin ou plus largement du Berry expose ses photos, ses peintures, aquarelles, créations à l'étage de l'Office de Tourisme. C'est ainsi qu'en 2023, nous avons pu découvrir les réalisations de 10 habitants dont 3 de la Communauté de Communes.

OFFICE DE TOURISME - 32 GRANDE RUE 18160 LIGNIERES
 WWW.LIGNIERESENBERRY-TOURISME.FR

Votre Office de Tourisme Un lieu de vie, d'échanges et de découvertes ouvert à tous

Association depuis 1994, le Conseil d'Administration de votre Office de Tourisme est constitué d'un tiers d'élus, un tiers de professionnels du tourisme et un tiers d'individuels.

Cette représentation permet d'échanger, de décider ensemble des actions à mener.

L'association a à cœur de mettre en avant **les atouts naturels** de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher, les **sites et loisirs** et bien sûr, les **manifestations qui se déroulent sur son territoire** ainsi que les **offres de restauration, de producteurs, d'hébergements, etc.**

C'est ainsi que les habitants, les résidents secondaires, les touristes français et étrangers peuvent sillonner les **188 km de chemins de randonnée balisés.**

Quelques données chiffrées vous permettront de mieux appréhender l'impact touristique du territoire.

De janvier à septembre 2023, Les Espaces Naturels Sensibles ont enregistré une belle fréquentation avec **4995 piétons et 738 vélos** aux **Sablons de Corquoy, 3445 passages** au **Marais de Chavannes** (sources Conseil Départemental 18).

Cette année, les créations de meublés de tourisme sont en grande progression.

A ce jour, la Communauté de Communes compte **43 meublés de tourisme** pouvant accueillir de **2 à 15 personnes, 17 chambres d'hôtes** (2 à 3 personnes), **245 lits en village vacances, 39 emplacements de camping ouverts et un gîte de groupe.**

Le tourisme représente **près de 6%** des emplois directs et indirects du territoire.

L'Office de Tourisme **est un lieu convivial où chacun peut prendre des informations, des sentiers de randonnée, découvrir l'artisanat ou les gourmandises du Berry ou encore les expositions renouvelées presque chaque mois.**

La boutique de Noël vous permettra de dénicher davantage de créations gourmandes sucrées comme salées, artisanales, décoratives, utilitaires et bien chaudes pour cet hiver.

Ce sont **52 producteurs, créateurs à découvrir** dont **31** issus de la Destination Sud Berry.

Office de Tourisme Comptoir artisanal et gourmand
 32 grande rue 18160 Lignières
 18160 LIGNIERES - 02 48 60 20 41
 Ouvert toute l'année
 Bureau d'Information Touristique ouvert durant la saison estivale
 2, rue Brune à Châteauneuf-sur-Cher
 www.lignieresenberry-tourisme.fr

Bouger

Agenda

JANVIER

Vendredi 12 : Assemblée générale de l'association Berry Marche Nordic

Vendredi 19 : Vœux de la Municipalité à la salle polyvalente à 19h.

Vendredi 29 : Passage sur notre commune, dans le bourg du 28ème Raid des Neiges des ancêtres automobiles. Plus d'informations <http://www.lesancetresautomobiles.com/>

FÉVRIER

Samedi 3 : Marché au truffes à la salle polyvalente à 14h. Organisé par l'association des trufficulteurs du Berry. Le marché sera suivi d'un repas à partir de 19h. Inscription obligatoire.

MARS

Samedi 16 : Soirée choucroute organisée par l'association ALSCL.

Dimanche 31 : Chasse aux œufs pour les enfants jusqu'à 12 ans. Rendez-vous au terrain de la salle polyvalente à 10h30.

MAI

Mercredi 8 : Commémoration du 8 mai 1945, suivie d'un pot républicain. Rendez-vous devant l'Eglise à 11h.

JUIN

Dimanche 9 : Elections européennes.

A définir : Randonnée organisée par l'association ALSCL.

A définir : Sortie culturelle en cours de programmation.

JUILLET

Dimanche 14 : Fête nationale à la salle polyvalente à 11h30.

Et toujours

- Cours de Gym les mardis à 18h30 à la salle polyvalente
- Randonnée un dimanche sur deux, autour de la commune.

Votre avis compte

Dans le cadre de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER) la commune engage une consultation de la population pour proposer des parcelles propices à l'installation d'ouvrage de production d'énergies renouvelables.

Le Conseil Municipal, soucieux de la maîtrise de la dépense foncière et conformément à l'esprit de la loi, souhaite définir les Zones d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (ZAENR) pour faciliter l'acquisition et l'installation d'équipements de ce type.

L'inscription de ces parcelles dans un plan territorial d'accélération des énergies renouvelables permettra à terme aux porteurs de projet, s'il y a, de bénéficier des conditions d'instruction et de développement de la loi APER.

J'attire votre attention sur le fait que l'inscription des parcelles dans le plan ne revêt ni une garantie, ni une obligation d'implantation de matériel de production d'énergie renouvelable sur ces parcelles.

Il s'agit pour les municipalités de privilégier certaines parcelles plutôt que d'autres avec les critères décrits précédemment.

Produire aujourd'hui des énergies plus respectueuses de l'environnement est une absolue nécessité, Cependant votre municipalité entend participer à cette transition avec discernement, justesse et équilibre.

Afin de vous associer à la réflexion du Conseil Municipal sur ce sujet un registre sera mis à votre disposition en mairie de Lapan les :

Lundi 8 Janvier et jeudi 11 janvier 2024 de 9 h à 16 h

Pour recueillir vos remarques et propositions qui seront débattues lors d'un prochain Conseil Municipal.

Directrice de la Publication : **Annie RADUGET**

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Alexandre BRUNET, Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Nadège FOSSE et Jeanne-Marie LEGOFFE

Crédits photos : **Commission Communication**

Impression : **Imprimerie Notre-Dame**

Imprimé en 120 exemplaires.